



## Inscription 2017

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse durant le stage : ..... - .....

Mail : .....@..... Téléphone : .....

## Formules 2017

Les Stages s'entendent y compris licence fédérale Passeport Voile & Adhésion Club (20,72 €).

**Avantages Inscriptions Multiples** Binôme - 5 € Trio - 15 € Quadri & Plus - 25 € par stage

### **Été/Summer DINGHY FUN CAMP Lac 9h00 16h00**

Semaine 28 : du 10 au 14 juillet

Semaine 34 : du 21 au 25 Août

Semaine 33 : du 14 au 18 Août

Semaine 35 : du 28 Août au 1 Septembre

Forfait Stage :  235 € (+ 7 ans)  310 € (5/6 ans)

Tarif « Journée d'essai » le 1<sup>er</sup> jour : 55 €

### **Stages Voile Vacances Lac 16h00 18h00**

Semaine 28 : du 10 au 14 Juillet

Semaine 32 : du 7 au 11 Août

Semaine 29 : du 17 au 21 Juillet

Semaine 33 : du 14 au 18 Août

Semaine 30 : du 24 au 28 Juillet

Semaine 34 : du 21 au 25 Août

Semaine 31 : du 31 Juillet au 4 Août

Semaine 35 : du 28 Août au 1<sup>er</sup> Sept.

Forfait Stage :  160 € (+ 9 ans)

190 € (7/8 ans)

240 € (5/6 ans)

Tarifs à la séance : 45 €

### **Le Club - Pack 4 séance 2 samedis 2 dimanches**

Adultes Cycle Paddle 1 : 125 €

Adultes Cycle Cata 1 : 190 €

+ 12 ans Cycle Paddle 2 : 125 €

+ 12 ans Cycle Cata 2 : 155 €

5/6 ans Cycle Moussaillon : 190 €

+ 7 ans Cycle Opti Fun : 150

Cycle Paddle 1 9h30 - 12h	Cycle Cata 1 13h - 15h30	Cycle Paddle 2 9h - 12h	Cycle Cata 2 13h - 16h	Cycle Moussaillon 10h - 12h	Cycle Opti Fun 13h - 16h
<input type="checkbox"/> 3 juin	<input type="checkbox"/> 3 juin	<input type="checkbox"/> 17 juin	<input type="checkbox"/> 17 juin	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> juillet	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> juillet
<input type="checkbox"/> 4 juin	<input type="checkbox"/> 4 juin	<input type="checkbox"/> 18 juin	<input type="checkbox"/> 18 juin	<input type="checkbox"/> 2 juillet	<input type="checkbox"/> 2 juillet
<input type="checkbox"/> 10 juin	<input type="checkbox"/> 10 juin	<input type="checkbox"/> 24 juin	<input type="checkbox"/> 24 juin	<input type="checkbox"/> 8 juillet	<input type="checkbox"/> 8 juillet
<input type="checkbox"/> 11 juin	<input type="checkbox"/> 11 juin	<input type="checkbox"/> 25 juin	<input type="checkbox"/> 25 juin	<input type="checkbox"/> 9 juillet	<input type="checkbox"/> 9 juillet





**Droits d'Inscription pour Nom ..... Prénom.....**

<b>Dinghy Fun Camp</b> .....	€
<b>Stage Voile Vacances 2h00</b> .....	€
<b>Pack Le Club</b> .....	€
Y compris Adhésion Club (10 €) et Licence Passeport Voile (10,72 €)	
<b>Total Régulé le</b> ...../..... / 2017 .....	<b>€</b>
<input type="checkbox"/> <b>Chèque N°</b> ..... <b>Sur</b> ..... (Nom de la banque)	
<input type="checkbox"/> <b>Espèces</b>	
<input type="checkbox"/> <b>CB</b> ou <input type="checkbox"/> <b>Virement Bancaire</b>	

**Certificat de Natation – 16 ans & Autorisation Parentale Obligatoire**

Je soussigné (e) ..... Mère, Père, Responsable de l'Autorité parentale,

**Certifie** que l'enfant ..... est apte à nager au moins 25 mètres ;

**Autorise** l'enfant ..... âgé (e) de .....ans à :

- Effectuer les Stages Voile aux dates inscrites sur la présente fiche ;**
- Se rendre seul après 16h00 à la plage surveillée qui jouxte l'Ecole de Voile (juillet août) ;**
- Partir seul avec** .....

**Atteste**

Avoir pris connaissance des conditions d'inscription ainsi que du règlement et des consignes de sécurité de « Voiles Saint-Cassien Dinghy Fun School » ;

Avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance F.F.V. / MAIF et reconnais avoir été informé (e) de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitales invalidité et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique des pratiquants :

- J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires
- Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires

Fait à ..... Le .....

Signature du licencié (**Précédée de la mention « Lu et Approuvé »**)

Signature des représentants légaux pour les mineurs (**Précédée de la mention « Lu et Approuvé »**)





## Détails des Prestations

### **Été/Summer DINGHY FUN CAMP Lac 9h00 16h00**

- Horaires 9h00 - 16h00 sur 5 séances consécutives
- Conditions d'accès à la pratique :
  - o **Moins de 16 ans : une attestation délivrée** par les représentants légaux des mineurs de moins de 16 ans ou **un certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **s'immerger et à nager au moins 25 m**. A défaut, un parcours aura lieu à l'école de voile avec une brassière. Ce parcours vise à vérifier l'absence de panique du pratiquant et comprend : une immersion complète à partir d'une embarcation ou d'un ponton, suivie de 20 m de propulsion, et un rétablissement sur une embarcation ou un ponton.
  - o **Plus de 16 ans : une attestation** délivrée par les pratiquants majeurs ou les représentants légaux des mineurs de plus de 16 ans ou encore un **certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **plonger et nager au moins 50 m**.

#### - Sac et Tenue demandée :

- o Chaussures & Tee shirt allant dans l'eau
  - o Maillot ou short et serviette de bain
  - o Casquette ou chapeau
  - o Crème solaire
  - o + Si mauvais temps : Kaway Sweat Shirt Change
  - o Sac à dos ne craignant pas l'eau avec bouteille d'eau, pic nic et goûter
- En cas de mauvais temps, **aucune annulation n'est prévue**, les enfants étant accueillis selon un programme d'activités adapté
  - **Programme** : journées découverte des activités nautiques selon programme joint adaptable selon la météo
    - o Paddle
    - o Optimist ou catamaran
    - o Kayak
    - o Caravelle
  - Détail de nos prestations sur [www.voilesaintcassien.fr](http://www.voilesaintcassien.fr)





## Règlement Intérieur et Consignes de Sécurité

Le règlement intérieur du 1<sup>er</sup> avril 2015 de l'Association Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est affiché sur le lieu de l'activité. Tous les pratiquants doivent en prendre connaissance.

### Rappel

- tous les pratiquants doivent être licenciés. Une licence « Enseignement » annuelle est délivrée systématiquement le 1<sup>er</sup> jour du 1<sup>er</sup> stage.
- L'École de Voile Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est ouverte aux personnes à partir de 5 ans révolus et plus. Les cours sont donnés sur des :
  - optimists
  - dériveurs solitaire ou collectif
  - catamarans
  - planche à voile
  - paddle
  - kayak

### Condition d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription
- S'acquitter du montant des droits d'inscription (coût du stage + licence + adhésion)
  - Les personnes déjà licenciées devront fournir obligatoirement un justificatif
  - Chèque à établir à l'ordre de « Voiles Saint-Cassien »
  - Produire un justificatif pour bénéficier du tarif Résident
- Les conditions de remboursement et d'annulation sont inscrites dans le règlement intérieur.

### Assurance

Il est fortement recommandé aux stagiaires de souscrire une assurance individuelle accident.

### Consignes de sécurité

Les stagiaires sont informés qu'il s'agit d'une école destinée à leur enseigner un sport qui nécessite, pour des raisons évidentes de sécurité, une discipline très stricte. En conséquence, il est demandé :

- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, en été :
  - Chaussures (baskets ou néoprène)
  - Short, maillot de bain, tee-shirt, chapeau casquette, lunettes soleil (avec cordon)
  - Serviette & rechange
  - Bouteille d'eau & crème solaire
- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, hors période estivale :
  - Chaussures (baskets ou néoprène)
  - Pantalon, sweat, pull, coupe vent, & lunettes de soleil (avec cordon)
  - Serviette & rechange complet
  - Bouteille d'eau
- Le rangement et l'entretien courant du matériel incombent aux stagiaires. Il doivent y apporter le plus grand soin.
- Les règles de discipline et de sécurité doivent être respectées :
  - Respect des consignes du moniteur
  - Port du gilet obligatoire
  - Baignade libre interdite
  - Navigation dans le périmètre autorisé (voir affichage carte) avec obligation de naviguer groupé avec le souci de surveillance mutuelle
  - En cas de chavirage, ne jamais lâcher l'embarcation
  - Respecter le code de bonne conduite des usagers du lac, et notamment les pratiquants d'aviron qui naviguent dos à leur route, les pêcheurs qui traînent leurs lignes, les baigneurs isolés
  - Attendre le bateau de sécurité pour sortir

